

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 25 FÉVRIER 2020
CONSTITUTION DU GROUPE DE PILOTAGE
PROJET DE JARDINS DE BABYLONE - RUE DE THANN – BUDGET PARTICIPATIF SAISON #1**

Date : Mardi 25 février 2020

Horaires : de 19h à 20h40

Lieu : salle 144 du Centre administratif

Participants :

10 citoyens/riverains rue de Thann

Chantal Cutajar, Adjointe au Maire

Philippe Bies, Adjoint de quartier Neudorf, Musau, Port du Rhin

Céline Louzé, Chargée de mission direction de Territoire Neudorf – Deux Rives

Lucile Colin, Cheffe de projet Budget participatif

Objectifs de la réunion :

Prise en compte des attentes et interrogations des participants (tour de table)

Constitution du groupe de pilotage

Proposition et validation des objectifs du groupe

Relevés de décisions :

1. 19h00 – 19h45 : Prise en compte des attentes et interrogations des participants (tour de table)

Un tour de table a permis à chaque participant de se présenter, de confirmer ou non sa participation au groupe de pilotage et d'émettre son avis sur le projet.

2. 19h45-20h05 : Constitution du groupe de pilotage

En amont de la réunion, la collectivité avait proposé de faire différents « collègues » puis de tirer au sort des candidats.

Collectivement, lors de la réunion et au regard de la motivation et du nombre de participants il a été décidé de garder tous les candidats et de ne pas former de « collègues » spécifiques.

Aussi il a été acté que les personnes ci-dessous feront parties du groupe de pilotage.

Riverains / habitants / porteurs initiaux :

1. Astrid Jessel
2. Josiane Meyer
3. Pierre Meyer
4. Valentin Chartier (représenté par Pierre Zimmer)
5. Audrey Riehl

6. Claire Guerry
7. Fredj Cohen
8. Nathanaël Frey
9. Frederic Second
10. Céline Taesch

Elus :

1. Chantal Cutajar
2. Philippe Bies

Agents de la collectivité (*en fonction des thématiques abordées d'autres agents pourront occasionnellement rejoindre le groupe*) :

- Céline Louzé (Direction de Territoire)
- Lorraine Motte (Direction Mobilité, espaces publics et naturels)
- Héloïse Cadet (Direction Mobilité, espaces publics et naturels)
- Lucile Colin (Mission Participation Citoyenne)

3. 20h05 – 20h40 : Proposition et validation des objectifs du groupe

Les objectifs suivants ont été proposés au groupe :

- Définir et valider les aménagements pour la rue de Thann en cohérence avec le projet initial
- Effectuer collectivement le suivi du projet
- Assurer la communication auprès des riverains et rendre compte des décisions prises de façon continue et transparente (définir un mode opératoire – plateforme numérique + mail CR au groupe)
- Prendre en compte les attentes, avis, inquiétudes des riverains, les partager au sein du groupe et y apporter des réponses régulières

Ces objectifs ont été validés par le groupe.

A noter :

- Il a également été acté que les décisions se prendraient au consensus et avec les personnes présentes lors des réunions. Celles-ci ne devront pas être remises en cause (sauf exception) lors des réunions suivantes.
- La prochaine réunion aura lieu mardi **03 mars de 19h00 à 20h30 en salle 144 du Centre admiratif** (*même salle que la première réunion*).
- **Nous vous proposons pour la seconde réunion de :**
 - Partager collectivement les enjeux du projet initial
 - Partager les contraintes techniques et les invariants du projet
 - Réfléchir et valider une première version du cahier des charges pour les aménagements de la rue.

N'hésitez pas à nous faire part de points supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour.